

6WWW

Numéro SIRET : **52456518100046**

Code APE : **6202A**

**40 RUE DU CHATEAU D'EAU
75010 PARIS**

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2023

Certifié conforme à l'original

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several sharp, angular strokes.

Sommaire

Bilan et Resultat	2
Annexes Legales 24	7

6WWW

Bilan et Resultat

Bilan et Resultat

6WWW

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	790	790				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	10 336	8 935	1 401	0,20	3 029	0,34
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 402		5 402	0,77	1 750	0,19
TOTAL (I)	16 528	9 725	6 802	0,97	4 779	0,53
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	260 710	30 590	230 119	32,75	202 342	22,54
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					422	0,05
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	959		959	0,14		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 586		35 586	5,06	14 238	1,59
. Autres	24 648		24 648	3,51	153 804	17,13
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	393 659		393 659	56,03	510 370	56,84
Charges constatées d'avance	8 982		8 982	1,28	9 285	1,03
TOTAL (II)	724 545	30 590	693 954	98,77	890 461	99,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	1 852		1 852	0,26	2 636	0,29
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	742 925	40 316	702 609	100,00	897 876	100,00

6WWW

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 15 000)	15 000	2,13	15 000	1,67
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 500	0,21	1 500	0,17
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	105 440	15,01	400 412	44,80
Résultat de l'exercice	102 153	14,54	105 028	11,70
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	224 093	31,89	521 940	58,13
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	107 902	15,36	153 571	17,10
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			3 204	0,36
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 980	12,95	91 768	10,22
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	27 267	3,88	6 572	0,73
. Organismes sociaux	39 431	5,61	29 194	3,25
. Etat, impôts sur les bénéfices			14 785	1,65
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	54 270	7,72	43 759	4,87
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 275	0,32	1 470	0,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	143 791	20,47	12 331	1,37
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	12 600	1,79	19 281	2,15
TOTAL(IV)	478 515	68,11	375 935	41,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	702 609	100,00	897 876	100,00

6WWW

Annexes Legales 24

Annexes Legales 24

6WWW

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 702 608,79 E et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 102 152,93 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Autres immobilisations incorporelles	02 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	790		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 336		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	10 336		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 750		5 402
TOTAL	1 750		5 402
TOTAL GENERAL	12 876		5 402

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			790	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			10 336	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			10 336	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 750	5 402	
TOTAL		1 750	5 402	
TOTAL GENERAL		1 750	16 528	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	790			790
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 307	1 628		8 935
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	7 307	1 628		8 935
TOTAL GENERAL	8 097	1 628		9 725

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 628				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 628				
TOTAL GENERAL	1 628				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 636		784	1 852
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	37 610	8 380	15 399	30 590
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	37 610	8 380	15 399	30 590
TOTAL GENERAL	37 610	8 380	15 399	30 590
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		8 380	15 399	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 402		5 402
Clients douteux ou litigieux	61 905	61 905	
Autres créances clients	198 805	198 805	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	959	959	
- T.V.A.	35 586	35 586	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	354	354	
Débiteurs divers	24 294	24 294	
Charges constatées d'avance	8 982	8 982	
TOTAL GENERAL	336 287	330 885	5 402
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	107 902	46 013	61 889	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	90 980	90 980		
Personnel et comptes rattachés	27 267	27 267		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 431	39 431		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	54 270	54 270		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 275	2 275		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	143 791	143 791		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 600	12 600		
TOTAL GENERAL	478 515	416 626	61 889	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 669			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 668
Dettes fiscales et sociales	13 554
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	33 222

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 982	12 600
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	8 982	12 600

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	150	100,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	150	100,00

Commentaires:

6WWW

S.A.S. au capital de 15 000,00 Euros
Siège social : 40 Rue Du Château D'eau
75010 PARIS
R.C.S : PARIS B 524 565 181

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2024

Le 28/06/2024, à 11 heures,

Les associés de la société **6WWW**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Philippe PLANA, préside la séance en qualité de représentant de la société TACTEE, Présidente.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales,
- le texte des projets de Résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Affectation des résultats,
- Rémunération du dirigeant,
- Questions diverses.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les Résolutions inscrites à l'ordre du jour.



Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **102 153** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice** de **102 153** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **105 440** Euros.

Le résultat distribuable ressort ainsi à **207 593** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat distribuable de la manière suivante :

Dividendes.....	120 805 Euros
Poste report à nouveau.....	86 788 Euros

Les dividendes bruts ont été distribués comme suit :

SAS TACTEE.....	120 000 Euros
Monsieur Patrick PLANA	805 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Date de clôture</i>	<i>Dividendes bruts</i>	<i>Réserves distribuées</i>
31/12/2020	0 €	
31/12/2021	0 €	
31/12/2022	400 000 €	

Il convient de vous informer que sauf option globale pour l'imposition au barème de l'Impôt sur le Revenu (IR), les revenus de capitaux mobiliers perçus à compter du 1er janvier 2018 sont imposés de plein droit au taux de 12,8 % appelé Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) lequel est majoré des prélèvements sociaux au taux actuel de 17,2 %

Par dérogation à l'imposition forfaitaire, sur option expresse et irrévocable du contribuable, l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances entrant dans le champ du PFU peut être soumis au barème progressif (CGI art. 200 A, 2).

Cette option, résultant obligatoirement d'une manifestation de volonté du contribuable, doit être exercée lors de la déclaration d'ensemble des revenus souscrite par le contribuable l'année suivant celle au cours de laquelle ces revenus ou plus-values ont été perçus ou réalisées (N + 1), et au plus tard avant l'expiration de la date limite de déclaration. Valable pour l'année d'imposition des revenus, cette option est irrévocable une fois exercée.

La distribution sera alors éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du code général des impôts.

Le mécanisme actuel du prélèvement forfaitaire obligatoire (PFO) non libératoire de l'IR opéré par l'établissement payeur, lors du paiement des dividendes et intérêts aux contribuables fiscalement domiciliés en France, est maintenu (CGI art. 117 quater ; CGI art. 125 A et 125 D) Pour les revenus distribués perçus à compter du 1er janvier 2018, le taux du PFO est aligné sur le taux de l'imposition forfaitaire, soit 12,8 %

En même temps que le PFO, ou au moment du paiement des revenus en cas de dispense de PFO, les prélèvements sociaux sont payés à la source (CGI art. 1600-0 D). Pour les revenus perçus à compter du 1er janvier 2018, les prélèvements sociaux s'élèvent à 17,20 %

Le PFO n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu mais s'impute, l'année suivante, sur le montant de l'IR liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus au cours de laquelle il a été opéré, que cet impôt soit calculé par application de l'imposition forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, ou sur option globale du contribuable, par application du barème progressif

Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les contribuables fiscalement domiciliés en France ayant des revenus modestes (revenu fiscal de N – 2 inférieur à 50 000 € pour les contribuables seuls ou 75 000 € pour les couples soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12,8 % (CGI art. 117 quater, I.1.a1.3). La demande doit être formulée au plus tard le 30 novembre d'une année pour dispenser l'établissement payeur d'opérer le prélèvement sur les revenus payés l'année suivante.

Conformément aux dispositions de la loi précitée, le versement du PFO le cas échéant et des prélèvements sociaux s'effectuera au plus tard le 15 du mois suivant le paiement du dividende au moyen de l'imprimé n°2777-D (millésime 01-2018). La déclaration et le paiement doivent être télédéclarés depuis le 1er janvier 2018.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve la rémunération attribuée à la SAS TACTEE, Présidente, au cours de l'exercice clos le 31.12.2023, pour un montant de 350 000 Euros.

L'Assemblée Générale décide de modifier la rémunération de la SAS TACTEE, Présidente, pour la porter à 600 000 Euros annuel maximum, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais de mission, déplacement et réception engendrés par l'exercice de son mandat.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the text "Le Président".